



Balades cyclotouristiques *en Pays Charitois*



Au cœur d'une mosaïque de milieux naturels contrastés et d'un patrimoine remarquable, les randonnées en Pays Charitois dévoilent des trésors, des curiosités insoupçonnées. Découvrez la Loire, dernier fleuve sauvage d'Europe, avec un milieu naturel faunistique et floristique aussi riche que fragile. L'itinéraire de la Loire à vélo, au plus près du fleuve en Pays Charitois, traverse sur plusieurs kilomètres le territoire, rive gauche. La forêt des Bertranges avec 10 000 hectares de chênes est une véritable aire de jeu naturelle. À l'est, le vignoble des Côtes de La Charité offre des paysages vallonnés. On y découvre de beaux panoramas sur les villages et hameaux du Pays Charitois.

Les boucles de randonnées pédestres, ici présentées, sont pour certaines abordables par les débutants ; des propositions existent pour les plus confirmés et vous invitent à vous laisser séduire pour découvrir les secrets du Pays Charitois.



Retrouvez les parcours pédestres du Pays Charitois sur la brochure disponible à l'Office de tourisme.





▼ SOMMAIRE

■ Parcours cyclotouristiques

- **Collines et Bertranges** - Chaulgnes 6-9
- **L'Asvins et le Mazou** - La Charité-sur-Loire 10-11
- **Fougères et champignons - 1** - La Charité-sur-Loire 12-13
- **Fougères et champignons - 2** - Murlin 14-15
- **Au fil de l'eau** - Tronsanges 16-17
- **Du château au moulin** - Varennes-lès-Narcy 18-19



Parcours cyclotouristiques

1 Collines et Bertranges

2 L'Asvins et le Mazou

3 Fougères et champignons - 1

4 Fougères et champignons - 2

5 Au fil de l'eau

6 Du château au moulin

Légende et pictogrammes



Hébergement



Point de vue
remarquable



Pêche



Restauration



Table de
pique-nique



Site clunisien



Cave



Château



Office de
tourisme



Lavoir



Édifice religieux
remarquable

Balisage (selon la couleur)

Vous retrouverez à chaque début
de parcours, un panneau de départ.

Suite du
sentier



Collines et Bertranges - 1

En VTT



▼ Chaulgnes

Ce sentier s'adresse aux coureurs aguerris qui apprécient l'effort intense. Le décor forestier et les vallons de Chaulgnes sauront assouvir à coup sûr la recherche d'aventures et de sensations fortes.

- 1 En sortant du parking, dirigez-vous à gauche puis prenez cette même direction à la patte d'oie près du supermarché. À la prochaine intersection, continuez à droite, restez sur ce chemin. Vous longez la station de traitement des eaux. Au prochain croisement, continuez sur le chemin qui s'élève dans le bois en face de vous. Poursuivez sur le sentier à travers champs qui vire à gauche, à droite puis de nouveau à gauche.
- 2 Lorsque vous retrouvez la route, engagez-vous à gauche jusqu'à entrer dans le hameau des Aubues. Prenez le chemin qui descend à droite, passez devant le lavoir puis tournez à gauche dans le sentier.
- 3 Au croisement avec la D 138, continuez avec prudence à gauche sur 400 m avant de tourner à droite direction le Riot. À la 3^e intersection, tournez à gauche. Profitez de cet agréable petit coin de campagne et poursuivez jusqu'à la D 267.
- 4 Tournez à droite puis prenez le premier chemin à gauche et montez dans les Côtes d'Orge. Vous bénéficiez à ce moment d'un point de vue remarquable. Continuez sur ce chemin jusqu'à sa fin. Au croisement en T descendez le sentier à droite et remontez le chemin très pentu sur votre gauche.
- 5 En haut, montez à gauche la voie communale sur 100 m puis tournez à droite dans le chemin qui pénètre dans la forêt des Bertranges. Vous empruntez le GR 654. Après 800 m, au carrefour, remontez le chemin le plus à gauche.
- 6 Traversez la D 110. Allez tout droit puis à droite dans le chemin goudronné. Tournez de nouveau à droite au Rond d'Eugnes. Poursuivez tout droit sur 250 m avant de prendre le chemin à droite (parcelles N° 15 et 16). Longez les dolines du Bois des Moines sur 1 km à gauche. Rejoignez par le chemin sur votre gauche, la route forestière empierrée.

Suite du parcours en page 8 ►

26

Distance : **26 km**

Couleur du balisage : **rouge**

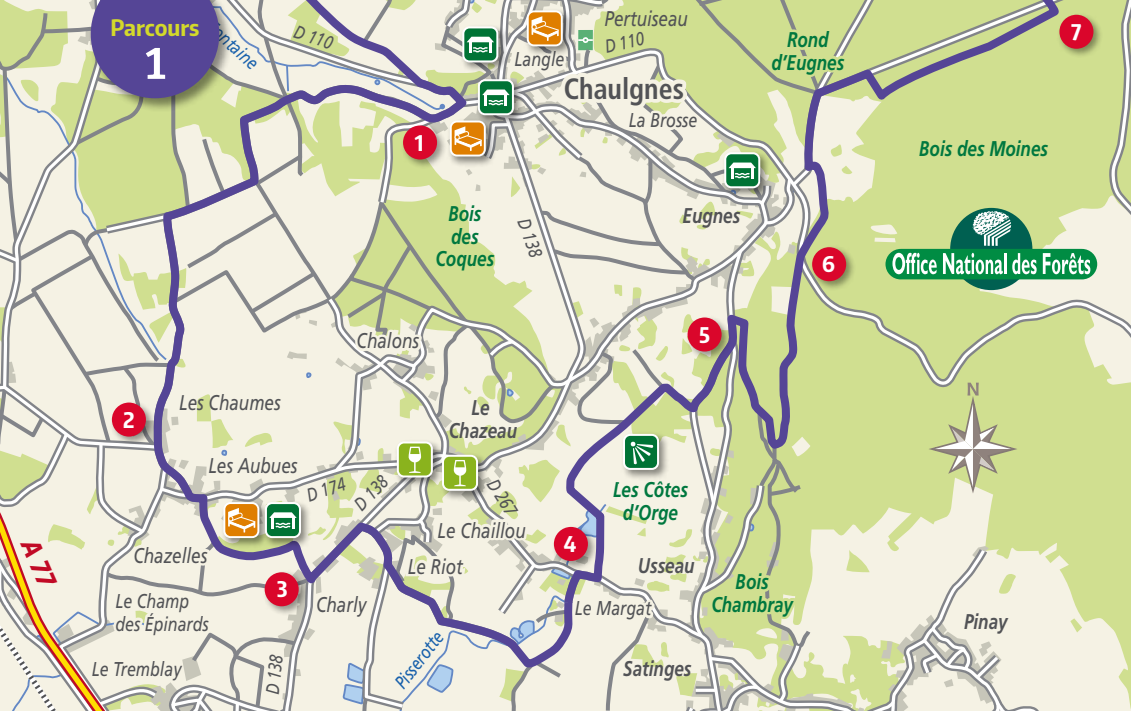


Durée : **3h30**

Départ : **Chaulgnes, parking de la salle polyvalente**



Difficulté : **difficile**



Fontaine de Vaux (hors circuit)



La forêt des Bertranges abrite plusieurs fontaines, l'une des plus imposantes et remarquables est la fontaine de Vaux à Chaulgnes. Il serait plus exact de parler de plusieurs fontaines à cet endroit, puisque 3 sources jaillissent du sol. Un très beau platane se trouve au centre de l'espace des sources à proximité duquel on voit les ruisseaux se former.

La fontaine de Vaux fut le lieu d'un maquis pendant la Résistance : dès les premiers jours de juin 1944, l'état major de la Nièvre ordonne aux maquis de se rapprocher de Nevers. Roland Champenier, commandant des maquis FTP du département, implante un maquis à la fontaine de Vaux, le 6 juin 1944. Il se compose alors d'une quinzaine d'hommes, grossit progressivement au cours de l'été et participe à la libération de nombreuses communes nivernaises. Une stèle rappelle ce fait historique.



Collines et Bertranges - 2

En VTT



▼ Chaulgnes

- 7 À ce moment vous sortez de la parcelle N° 25, continuez tout droit pendant 1 km (parcelle N° 5). À partir de l'espace dégagé, tournez à droite et suivez le sentier le long du fossé. Au bout de ce chemin, prenez à gauche et suivez le fossé sur 1,7 km. Traversez la route forestière et continuez de nouveau le long du fossé sur 750 m avant de tourner à droite.
- 8 Au bout, prenez à gauche la route qui longe le parc à cervidés de la maison forestière de la Grand Mare. Elle possède un grand arboretum, une aire de pique-nique et une meute de chiens courants. Empruntez cette route sur 300 m et pénétrez de nouveau dans la forêt à gauche.
- 9 À la cabane de chasse, suivez tout droit sur 2 km. Tournez à droite, ensuite à gauche puis encore à droite.
- 10 Continuez tout droit pendant 300 m, puis empruntez le chemin à gauche pendant 1,7 km. Passez devant la maison forestière de Bois Dieu.
- 11 Au carrefour, descendez à gauche. Passez devant la chapelle de Tigran puis montez le chemin de terre en face qui va très rapidement être au travers des champs. À l'intersection avec la D 138, prenez tout droit et longez la lisière de la forêt. Suivez pendant 1,8 km puis tournez à gauche pour rejoindre le bourg de Chaulgnes.

26

Distance : **26 km**

Couleur du balisage : **rouge**

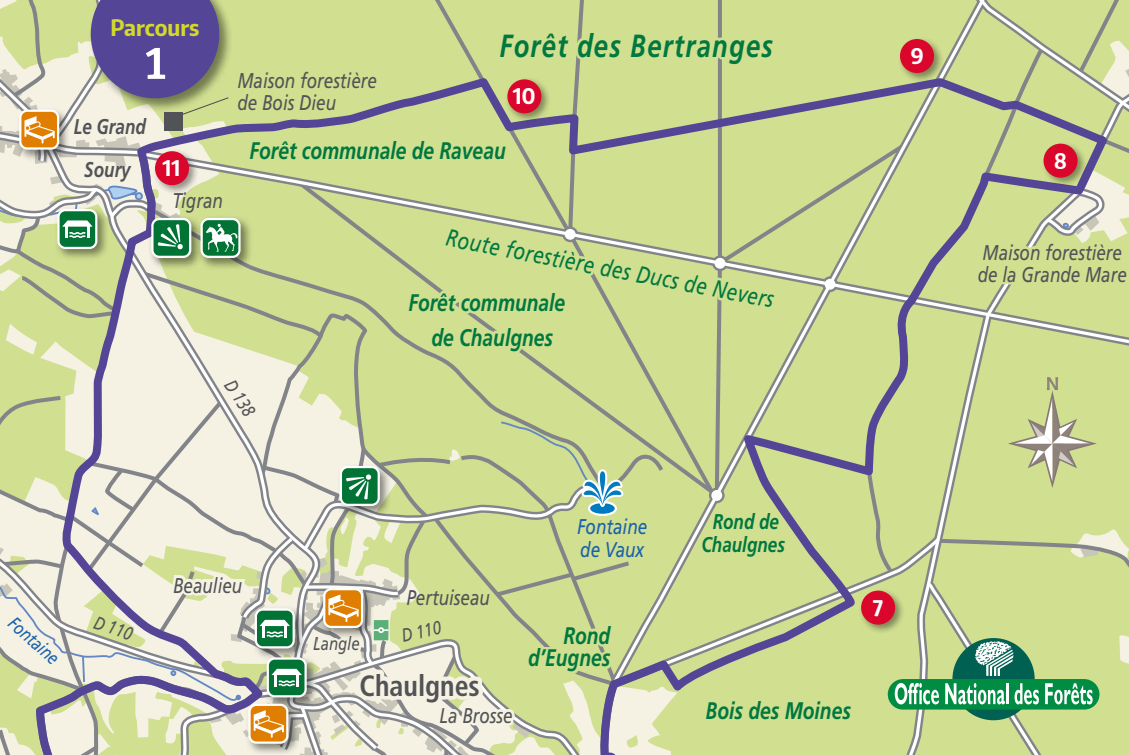


Durée : **3h30**

Départ : **Chaulgnes, parking de la salle polyvalente**



Difficulté : **difficile**



Club hippique et chapelle de Tigran

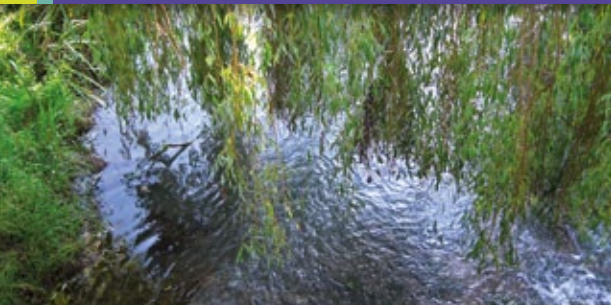


Le club hippique - Haras de Tigran - est installé sur un domaine de 50 hectares, à proximité de Chaulgnes, sur la commune de Champvoux (hameau du Grand Soury). Il dispose du plus grand manège couvert de la Nièvre et permet de travailler les chevaux, de donner ou recevoir des leçons d'équitation. Le club possède une trentaine de chevaux et poneys et une dizaine de chevaux en pension-travail ou prêt. Des promenades en forêt des Bertranges, à partir d'une demi-heure, sont assurées par un moniteur diplômé d'État, qui assure également des cours d'équitation.

À proximité du club, la chapelle de Tigran offre un aspect semblable aux édifices religieux arméniens. Une plaque de marbre, fixée au mur, commémore le 50^e anniversaire du génocide arménien.



L'Asvins et le Mazou



▼ La Charité-sur-Loire

Les rivières l'Asvins et le Mazou, que vous croisez plusieurs fois au cours de la balade, sont les fils conducteurs de cette agréable boucle, découvrant de charmants villages. Cet itinéraire invite à la flânerie et surprend par la diversité des paysages, des villages et des hameaux rencontrés.

- 1 Sortez du parc Adam de manière à rejoindre les quais de Loire. Tournez à droite, quai Foch. Soyez vigilant, la route est fréquentée. Lorsque vous arrivez au carrefour avec le supermarché sur votre droite, allez à droite, traversez l'avenue du Maréchal Leclerc pour continuer tout droit en direction de Gégrigny.
- 2 Au bout de cette route, allez à gauche. Vous passez sous le pont du chemin de fer, puis au-dessus de l'A 77, continuez tout droit et traversez Gégrigny. Au carrefour, tournez à gauche, traversez le hameau du Champ Carré, vous passez devant la ferme des Aillots et continuez tout droit pendant 3 km jusqu'à entrer dans le village de Varennes-lès-Narcy.
- 3 Au stop, tournez à droite en direction de Narcy. 200 m plus loin, au stop, prenez à gauche, la D 1, pour traverser le village de Narcy, tout droit pendant 1,5 km. Dans le village, lorsque vous passez au-dessus du Mazou, prenez la première rue à droite, direction Vielmanay. Vous traversez les lieux-dits de Mignard et Ville. À Pont Charrault, prenez à gauche. Vous repassez au-dessus du Mazou puis prenez le virage à droite avant d'entrer dans le village de Vielmanay.
- 4 À Vielmanay, après le virage à droite, prenez à gauche en direction de Garchy. Continuez jusqu'au grand carrefour et prenez tout droit direction Garchy et Bulcy par la D 125. Vous passez au-dessus de l'Asvins. À Garchy, au stop devant l'église, dirigez-vous à droite puis tout de suite à gauche en direction de Bulcy. Traversez les hameaux de Neuville et de Bulcy.
- 5 1 km après la sortie de Bulcy, à l'embranchement, prenez à gauche, suivez la route puis longez la ligne de chemin de fer. Au croisement, continuez tout droit direction Charrant. Poursuivez tout droit, vous rejoignez la ferme des Aillots. Tournez à droite, vous reprenez le même chemin qu'à l'aller.



Distance : **33 km**

Couleur du balisage : **bleu**

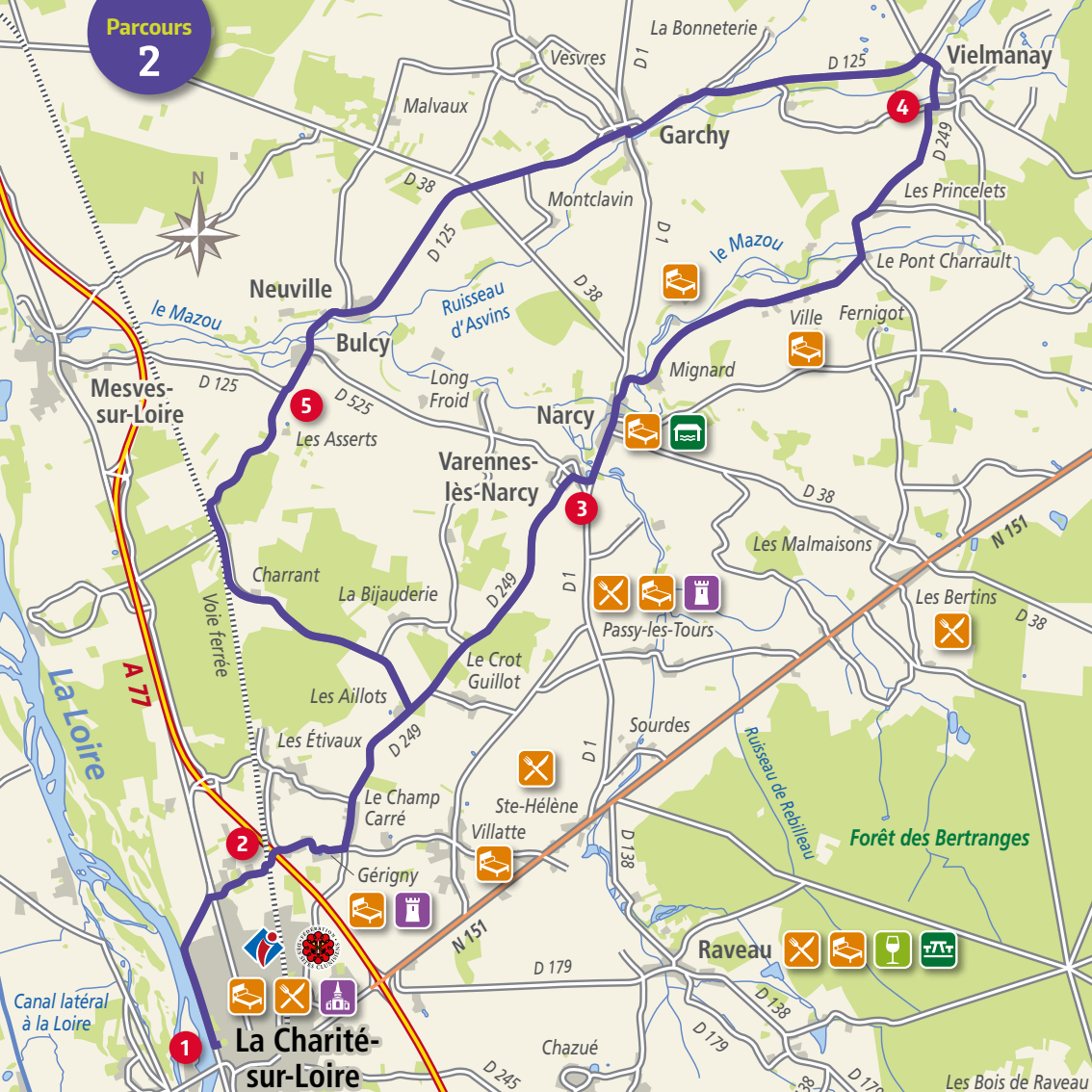


Durée : **3h00**

Départ : **La Charité-sur-Loire, parking du parc Adam**



Difficulté : **moyen**



Les musées de la Louise

La visite propose un retour dans le passé, pas si lointain, dans le charmant village de Vielmanay. Différents lieux sont à découvrir au cours d'un parcours de 300 mètres dans le village : musée du lavoir, four à pain, musée de l'école, café-épicerie, cuisine, chambre et jardin de plantes aromatique de l'institutrice... sont autant de lieux qui évoquent le village au début du XX^e siècle.

L'association Mémoire d'Antan propose des visites guidées sur rendez-vous :
03 86 70 14 52 – 03 86 69 16 29
www.memoiredantan.fr



Fougères et champignons - 1



▼ La Charité-sur-Loire

Ce circuit vous fera découvrir certains des paysages les plus paisibles et typiques du Pays Charitois. Entre les grandes étendues de terres agricoles et l'atmosphère plus confinée de la forêt des Bertranges, vous ne pourrez qu'être séduit par cette randonnée 100 % nature ! Enfourchez votre vélo et mettez-vous au vert le temps d'une balade inoubliable.

- 1 Dos au château, prenez en face la rue des Bertranges jusqu'à arriver au stop. Tournez à gauche en direction de Chazué. Au grand croisement suivant, prenez à gauche pour entrer dans Chazué.
- 2 Traversez le village en continuant toujours sur cette même route. Vous passez devant un puits avant d'arriver à l'étang. Vous sortez du village et poursuivez la route jusqu'à Raveau. Au stop, près du cimetière, descendez à droite pour rejoindre le bourg de Raveau.
- 3 Devant la mairie, montez à gauche la rue de Mouchy, direction Sainte-Hélène. Quelques mètres plus loin, à droite au fond de la place du 19 mars 1962, prenez la rue du Point du Jour. Continuez jusqu'à atteindre la maison forestière de la Bertherie. À cette intersection, prenez en face le chemin empierré qui passe devant la maison forestière et poursuivez ce sentier au cœur de la forêt des Bertranges. Au croisement avec la route goudronnée, continuez tout droit pendant 3,8 km jusqu'au bourg de Murlin.
- 4 Pour revenir de Murlin à La Charité reprenez le même chemin qu'à aller sur 1,2 km. Prenez ensuite à gauche le chemin qui s'enfonce dans les bois. Après 2,4 km, au carrefour, reprenez la route en tournant à droite.
- 5 Après 1,2 km vous arrivez au rond-point de la Réserve. Prenez en direction de Raveau par le chemin de St-Jacques de Compostelle. Suivez cet itinéraire sur 2,8 km. Vous passez devant le domaine des Forges de la Vache, domaine d'accueil touristique et culturel. Au carrefour, tournez à droite et traversez Raveau. Au cimetière, tournez à gauche direction Chazué. Traversez Chazué puis à l'intersection prenez à droite, direction La Charité-sur-Loire.

30

Distance : **30 km**



Durée : **3h00**



Difficulté : **difficile**

Couleur du balisage : **rouge**

Départ : **La Charité-sur-Loire,
parking château
Saint-Maurice**



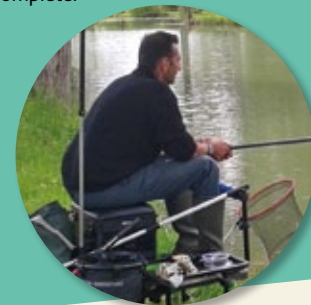
Pêche en Pays Charitois



Le Pays Charitois, bordé par la Loire et son canal latéral, est également traversé par la rivière Mazou.

L'eau est omniprésente sur ce territoire offrant ainsi de belles possibilités de pêche. Trois étangs sont pêchables et ouverts au public, à Chazué et à la Pêcherie (Raveau) mais aussi à Sourdes (Varennes-lès-Narcy). On y pêche la truite, la tanche, la carpe, le gardon et autres petits poissons qui promettent une bonne friture. Un moment idéal à partager en famille ou entre amis.

Les pêcheurs peuvent également aborder la Loire et son canal. L'Office de tourisme propose la vente de cartes de pêche pour la journée, la semaine ou l'année complète.



Fougères et champignons - 2



▼ Murlin

Cette balade emprunte des petites routes bucoliques au détour desquelles surgissent de charmants villages blottis entre des vallons. Elle vous permet de serpenter autour du vignoble des Côtes de La Charité en pleine renaissance et de profiter de ses paysages.

- 1 De la place de la mairie, prenez la route qui descend et passe à gauche de l'église. Vous apercevez sur votre gauche le lavoir du village. À l'intersection montez à gauche. Au stop, traversez la route avec prudence et engagez-vous en direction de Mauvrain.
- 2 À Mauvrain, poursuivez tout droit direction Chasnay, vous passez devant la cave viticole du « Puits de Compostelle ». En sortant du hameau de Mauvrain, continuez toujours tout droit, direction Saint-Lay.
- 3 Traversez Saint-Lay et en sortant du hameau, continuez tout droit. Après une montée sinueuse dans le bois, au carrefour, prenez à gauche pour redescendre vers le village de Chasnay. Une fois à Chasnay, prenez la première route à gauche. Vous sortez du bourg, le cimetière est sur votre gauche. Au croisement en Y, au lieu-dit Les Barres, prenez à droite, en direction de la Vernière.
- 4 Après 1,5 km, vous arrivez à un croisement en T, tournez à droite. Vous passez devant le moulin de la Vernière. À l'intersection suivante, tournez à gauche, vous passez près d'un étang, sur votre gauche. Au carrefour suivant, remontez à gauche par la route puis continuez tout droit, vous passez devant la chapelle Sainte-Anne, sur votre gauche. Traversez le hameau du Boulet, puis rejoignez Mauvrain. Tout droit, vous découvrez sur votre gauche la cave viticole de la Religieuse.
- 5 À Mauvrain, suivez la direction de Murlin afin de retrouver la place de la mairie.

18

Distance : **18 km**

Couleur du balisage : **bleu**



Durée : **2h30**

Départ : **Murlin, mairie**



Difficulté : **moyen**





La chapelle Sainte-Anne

La chapelle Sainte-Anne, située dans la campagne de Chasnay, a été construite en 1843 sur l'emplacement d'un ancien oratoire, la chapelle l'Oin. Cette dernière faisait partie au Moyen Âge des possessions de La Charité. En 1569, elle est pillée et ruinée par des protestants. Rachetée en 1801, suite à la confiscation des biens du prieuré de La Charité, pendant la Révolution, le propriétaire choisit de détruire l'édifice en ruine pour en reconstruire un nouveau. Depuis le XIX^e siècle, un pèlerinage à la chapelle Sainte-Anne et au pied de la source prétendument miraculeuse se déroule tous les ans, fin juillet, et attire de nombreux fidèles. Cette source aurait des vertus rendant les nourrissons plus résistants...



Au fil de l'eau

À pied ou
en vélo



Départ depuis La Marche ▼ Tronsanges

Virée plutôt sportive entre Loire et campagne. Cette escapade au plus près de la Loire permet de découvrir les villages de La Marche, Tronsanges et Champvoux.

- 1 À La Marche, empruntez la rue de la Loire jusqu'au chemin de halage. Profitez de cet agréable sentier vous offrant de magnifiques points de vue sur la Loire. Après 1,3 km, à l'embarcadère des Cris, descendez dans le chemin à droite si le niveau du fleuve le permet. *En période de crue, sachez que le chemin qui continue tout droit, au-dessus, est praticable et rejoint la suite du sentier.*
- 2 Après 850 m, au 2^e embarcadère, remontez légèrement à gauche par le chemin de pierre.
- 3 À l'intersection, tournez à gauche puis empruntez le chemin à gauche, 800 m plus loin. Vous passez devant un chêne remarquable. À la patte d'oie, retournez-vous et profitez du point de vue sur quelques communes situées sur l'autre rive de la Loire puis bifurquez à droite jusqu'à la route. Tournez ensuite à droite puis de nouveau à droite au croisement, direction Germiny. Engagez-vous tout de suite à gauche dans le chemin de terre.
- 4 À l'intersection, tournez à gauche et continuez toujours tout droit jusqu'au croisement en T. Prenez à droite jusqu'à atteindre le lavoir et la route. Passez sous le pont, remontez à droite et continuez toujours sur cette route principale jusqu'à la Nationale 7. À votre droite se trouve la Croix du Pape.
- 5 À ce stop, traversez la route avec grande prudence pour aller en face en direction de Chaulgnes. Passez sous le pont de l'autoroute puis bifurquez à gauche au silo. Poursuivez sur cette route jusqu'à arriver à Champvoux. Vous profitez de paysages calmes, bucoliques et forestiers.
- 6 À l'église romane, prenez le sentier enherbé à gauche. Au croisement du Battoir, continuez à droite et rejoignez la D 110. Prenez à gauche. Après 800 m, au carrefour, prenez à gauche le GR 654. Après avoir longé l'autoroute, traversez le pont à droite puis un second vers la gare. Traversez la N 7 et rejoignez le bourg de La Marche en face.



Distance : **15 km**



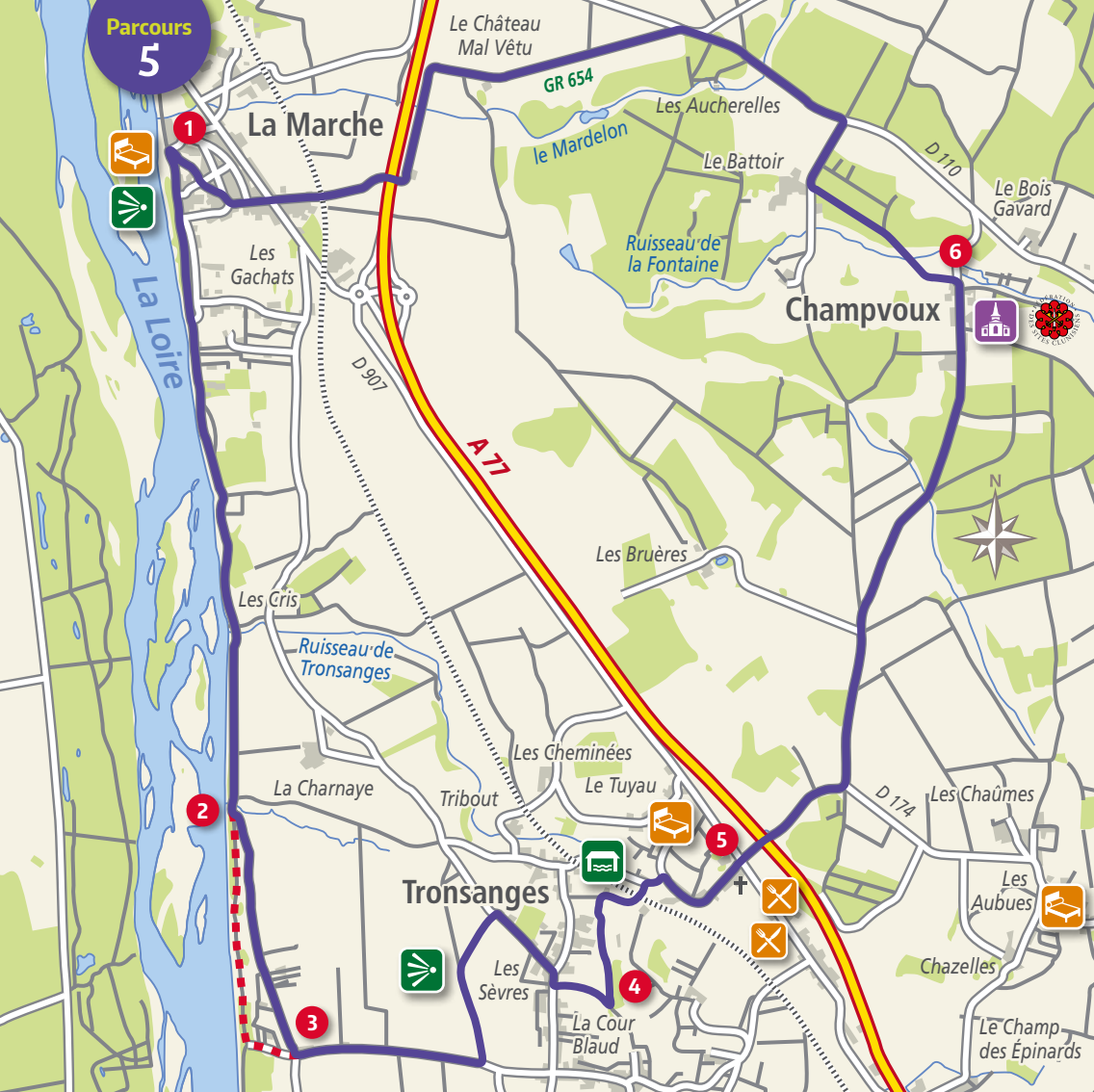
Durée : **1h30**



Difficulté : **facile**

Couleur du balisage : **jaune**
(balisage pédestre)

Départ : **La Marche, église
Saint-Martin**



La Croix du Pape



Cette croix commémore l'étape faite à Tronsanges par le pape Pie VII lors de son transfert vers Fontainebleau lorsqu'il est prisonnier de l'empereur Napoléon I^{er}. Napoléon l'a fait enlever dans son palais du Quirinal à Rome par le général Rader, en guise de représailles à la bulle d'excommunication, lancée par le pape contre l'empereur suite à des violences exercées contre le Saint-Siège. On le faisait voyager jour et nuit malgré la fatigue et la maladie. Cette croix est construite à l'emplacement d'un cerisier sous lequel Pie VII se serait reposé lors de ce douloureux moment. Elle est composée d'un piédestal supportant un monolithe surmonté des armes pontificales, la tiare et les clés de saint Pierre. Le sommet de la tiare est décoré d'une petite croix.



Du château au moulin



Départ depuis Nancy ▼ Varennes-lès-Narcy

Cette promenade est idéale pour les cyclistes amateurs qui cherchent à se balader pour le plaisir, en famille ou entre amis. Vastes terres agricoles, chemins herbeux, petites rivières et villages confinés sauront apporter un sentiment d'évasion et de tranquillité.

- 1 De l'église, empruntez la rue du Bréau qui rejoint la D 38. Vous arrivez face à la boulangerie, descendez légèrement à gauche puis poursuivez tout de suite à droite, rue de l'Enfer. Après 700 m, prenez à droite le chemin enherbé qui monte à la D 38. Au croisement, traversez la route et continuez en face. Après un kilomètre, allez à droite et descendez le chemin abrupt jusqu'à retrouver un chemin caillouteux. À ce moment, continuez à droite, passez le petit pont et traversez le hameau de Saint-Jean.
- 2 800 m plus loin, au cédez-le-passage, tournez à droite, vous êtes sur la D 1. Passez devant une ferme puis au croisement en Y, engagez-vous à gauche direction Varennes-lès-Narcy. Au carrefour, montez à gauche puis prenez la première route à gauche direction La Charité. Vous sortez de Varennes-lès-Narcy, passez devant le cimetière puis tournez à droite dans le chemin de terre.
- 3 À l'intersection avec la route, prenez à droite. Vous arrivez dans le hameau de Bellevue. Au stop, tournez à gauche direction Bulcy. Poursuivez pendant 2 km et profitez de cette petite route de campagne. Dans le bourg de Bulcy, au cédez-le-passage, montez à droite sur la D 125. Vous passez sur un pont de pierre au-dessus du Mazou puis au-dessus de l'Asvins. Continuez tout droit jusqu'à traverser Neuville.
- 4 Juste avant la sortie du village, à la patte d'oie, quittez la D 125 et empruntez la route sur votre droite. Elle devient un chemin après quelques mètres. Au carrefour, laissez le domaine de Rochefort sur votre droite et continuez tout droit. Suivez ce sentier pendant 2 km, passez devant le site du Foulon, ancien moulin. Au cédez-le-passage, tournez à droite et rejoignez ainsi le bourg de Nancy et son église.



Distance : **11 km**

Couleur du balisage : **vert**

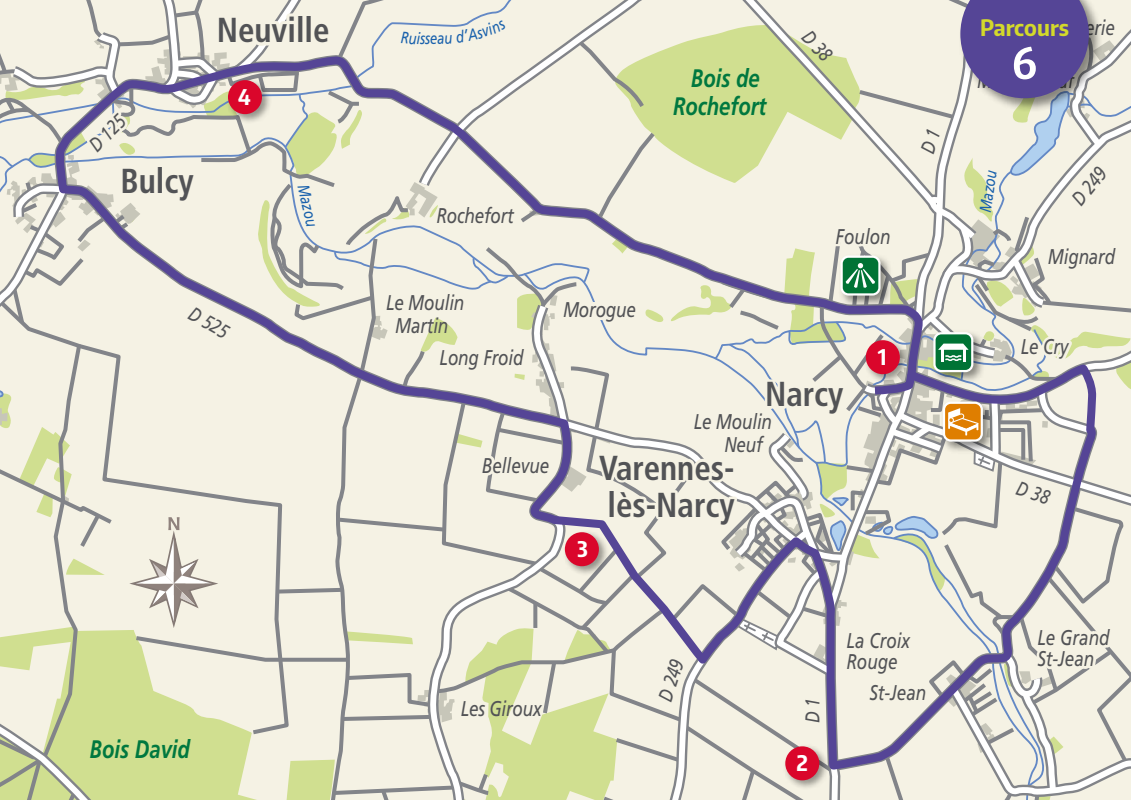


Durée : **1h30**

Départ : **Narcy, place de l'église
Saint-Marcel**



Difficulté : **facile**



Le château de Passy-les-tours

Construit à la fin du XIV^e siècle, il fut acheté en 1392 par Jean de Chevenon, conseiller de Charles VI et l'un des plus riches écuyers du roi.

Il est pourvu d'un donjon qui mesure 25 mètres de haut sur 5 étages, ses 4 imposantes tours ont donné leur nom au hameau de Passy-les-Tours. Pendant la guerre de Cent Ans, à partir de 1422 et durant une vingtaine d'années, il fut occupé par le célèbre capitaine Perrinet Gressard et ses mercenaires qui ont tenu tête à Jeanne d'Arc en 1429, pendant le siège de La Charité-sur-Loire.

Très endommagé pendant les guerres de religions, le château est en partie détruit en 1569. Abandonné ensuite pendant plusieurs siècles, il devient la propriété du marquis de Vergennes en 1782 mais ne sera jamais restauré, ni par lui, ni par ses propriétaires successifs. Bien au contraire, il a servi de carrière de pierres pour construire de belles demeures dans le village et aux alentours.

Depuis 1927, il est inscrit à l'inventaire des monuments historiques.

Attention, propriété privée, interdiction d'entrer dans l'enceinte du château en raison de risque de chutes de pierre.



Il est conseillé :

- De porter un équipement adapté, si possible d'une couleur claire ou réfléchissante,
- De se munir d'un casque,
- D'emporter de l'eau et de la nourriture pour reprendre quelques forces pendant l'effort,
- D'être prudent en ne buvant pas l'eau des ruisseaux, une eau claire ne signifie pas une eau potable, les animaux ont pu souiller les cours d'eau,
- D'informer vos proches de votre lieu de randonnée et, dans la mesure du possible, de ne pas être seul ou s'assurer qu'une personne sait où vous trouvez et à quelle heure vous comptez revenir,
- De faire le bon choix : la randonnée que vous envisagez est-elle adaptée aux conditions météo, à votre capacité physique, à votre équipement, au temps dont vous disposez ?
- De respecter le tracé des parcours et de ne pas tenter de raccourcis : rouler sur la végétation peut rapidement dégrader un milieu et vous risquez de vous perdre,
- De rester discret : nous ne sommes pas les seuls à fréquenter les chemins. Pensons aux autres et à la sérénité de la nature,
- D'éviter les feux, notamment dans les zones à risques, les milieux couverts (forêts) peuvent s'enflammer très rapidement.

RECOMMANDATIONS

Respecter les règles de certains lieux :

La Loire :

Attention la Loire est un fleuve capricieux : soyez prudents en période de crue. La forêt alluviale évolue naturellement : lors de vos balades en forêt, soyez attentifs aux éventuelles chutes de branches, surtout en cas de vents importants. Ne vous approchez pas trop des berges érodées pour éviter de tomber à l'eau.

Forêt domaniale des Bertranges :

Il s'agit d'une forêt de production, des hommes y travaillent et des engins y circulent. Ils ont la priorité. La circulation automobile est règlementée. Veuillez respecter les zones interdites à la motorisation.

À savoir :

Certains parcours nécessitent de se renseigner à la mairie concernant les jours et horaires de chasse (généralement d'octobre à mars). Certains sentiers peuvent présenter des passages boueux en période de pluie.

Les informations contenues dans ce guide peuvent varier avec le temps. En aucun cas, la responsabilité de l'office de tourisme, des collectivités ou leurs représentants en cas d'accident, d'anomalie ou de changement sur le parcours, ne pourrait être engagée.

Si vous constatez une ou plusieurs anomalies sur un sentier, sachez que la FFRP propose un dispositif « Eco-veille » qui permet d'alerter et de référencer le problème rencontré. <http://nievre.ffrandonnee.fr/> ou <http://sentinelles.sportsdenature.fr/>



Office de tourisme des Pays Charitois

5, place Sainte-Croix - 58 400 La Charité-sur-Loire

Tél. : 03 86 70 15 06 - contact@lacharitesurloire-tourisme.com

www.lacharitesurloire-tourisme.com



◀ **Flashez et suivez-nous sur Facebook ...**

Prix : 4 €

